

Cotentin. Face à des fournitures onéreuses, l'allocation de rentrée scolaire est la bienvenue

À quelques jours de la rentrée, il faut remplir les cartables. Seulement, des produits connaissent l'inflation, élevant le coût du panier. Des familles du Cotentin témoignent.



Saty remplit le caddie pour la rentrée de sa fille, Leïza, en CM1. Certains produits ont déjà été commandés sur internet.

« J'ai un budget et je le respecte », résume en quelques mots Tania dans l'un des rayons d'Auchan, à La Glacerie (Cherbourg-en-Cotentin, Manche). Et pas n'importe lequel : celui des fournitures scolaires. À l'approche de la rentrée, l'heure est aux courses afin de remplir les cartables. Seulement, certains produits connaissent l'inflation, élevant le coût du panier, ou plutôt du caddie.

Je ne prends jamais de marques.

Tania - Mère de Clara et Enola

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) vient pallier cette hausse des prix. Versée par la Caisse d'allocations familiales, elle est conditionnée aux ressources du foyer et est destinée aux parents ayant des enfants âgés de 6 à 18 ans. Ces derniers doivent être scolarisés soit dans un établissement public ou privé, soit en apprentissage ou pris en charge dans un établissement d'accueil spécialisé. Le gouvernement a annoncé la revalorisation de cette aide de 1,6 % cette année, en avril 2023.

[Éducation. Carte scolaire 2023 : dans la Manche, de nombreuses fermetures de classes prévues](#)

Une liste de fournitures importantes

Certaines familles ont attendu que l'aide soit versée le 16 août 2023, dans la matinée, pour se diriger vers les grandes surfaces. Tania est venue avec ses deux filles, Clara (14 ans) et Enola (7 ans).

Elles entrent respectivement en troisième et en CM1. « Je fais attention », explique la mère de famille, face à une liste de fournitures importante. Pour elle, c'est la chasse aux lots : « Je ne prends jamais de marques ! Mes filles ne sont jamais exigeantes sur le matériel. »

Avec les deux ARS reçues le matin même, de 398,09 € et de 420,05 €, Tania « arrive à se débrouiller » pour payer les fournitures. « Je devrais en avoir pour entre 200 et 250 €, estime-t-elle. Mais c'est sans compter les vêtements ! La vie est chère... »

Différentes sommes versées selon l'âge

Le versement de l'allocation de rentrée scolaire est le bienvenu pour les familles en bénéficiant. Le montant dépend, lui, de l'âge de l'enfant. Pour la rentrée scolaire 2023, il est de 398,09 € par enfant de 6 à 10 ans, et de 420,05 € pour les 11-14 ans. Pour les lycéens, âgés de 15 à 18 ans, la somme s'élève à 434,61 €.

Même constat pour Saty, accompagnée de sa fille Leïza pour qui la rentrée en CM1 approche à grands pas. Au fur et à mesure, elle raye les produits qui trouvent leur place dans le caddie. Certains, moins chers sur internet, ont déjà été commandés.

Dans son étude publiée le 17 juillet 2023, l'Union fédérale des consommateurs - Que Choisir souligne que les prix de 137 produits ont grimpé de 10 %, entre juillet 2022 et juillet 2023. De nombreuses fournitures sont concernées, que ce soit la papeterie, le matériel artistique et scientifique ou les simples stylos et crayons.

[Éducation. Carte scolaire dans la Manche : les ajustements de rentrée confirmés](#)

Une flambée du prix du papier

Les produits à base de pâte à papier sont ceux pour qui la hausse des prix enregistrée est la plus forte. La faute à l'évolution du prix de la matière première : une augmentation de 17 % entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023 en France.

Pour autant, un recul des cours mondiaux est constaté mais n'a pas été encore répercuté jusqu'au consommateur. Feuilles à carreaux, copies doubles et cahiers de divers formats sont donc plus chers par rapport à la même période en 2022.

« Les feuilles de dessin, comme le papier Canson, coûtent très cher », constate Tania, à proximité d'un bac dans lequel de nombreuses fournitures sont empilées, à l'entrée du rayon.

Joseph LE FER